



AESH MALMENÉ·ES, MAL PAYÉ·ES et maintenant PAS PAYÉ·ES !

**Stop au mépris ! Les AESH sont à bout !... Et le feront savoir...
le jeudi 10 mars devant le lycée Vaucanson, à partir de 12h !**

Depuis plusieurs années, lors des groupes de travail AESH, les organisations syndicales alertent le Rectorat sur la gestion catastrophique des personnels AESH employé·es par le lycée Vaucanson.

La liste des dysfonctionnements est longue : problème de contrats, d'avenants, de PV d'installation, de salaires non versés, de trop perçus suite à un arrêt maladie, de saisies sur salaire (parfois erronées!) sans information préalable et sans échéancier... Et souvent impossible de joindre quiconque du service pour avoir des explications, faire corriger une erreur, ou pour obtenir un document essentiel...

La plate-forme d'accueil téléphonique mise en place pour répondre aux besoins des AESH renvoie vers le lycée Vaucanson... la plupart du temps sans interlocuteur !...

Et cela continue !... Cette fois-ci, c'est... pas de salaire de janvier !..

Ce début d'année montre, encore une fois, quelle considération témoigne leur employeur aux AESH !

Suite à un problème de logiciel, les collègues AESH, déjà dans la précarité en raison des temps partiels imposés, se sont retrouvés sans leur salaire de janvier !... Pour ne recevoir mi-février qu'un acompte de leur paie de janvier et sans réelle explication. 400 euros mi-février au lieu de 800 euros fin janvier !... Comment payer le loyer et les factures de janvier ?? et de février ??

Interpellée lors du dernier Comité Technique Académique, Madame La Rectrice n'a eu qu'une seule réponse : « Les AESH peuvent saisir les Assistantes Sociales »... Ce n'est pas acceptable ! La question n'est pas celle des aides sociales ! La question est d'être rémunéré·e en temps et en heure du salaire complet pour travail effectué ! Ce n'est pas aux personnels de subir les conséquences d'un problème informatique ; mais, pourtant aujourd'hui, ce sont les AESH, dont nombre, sont mères isolées, qui subissent tous les préjudices et toutes les conséquences graves générés par le défaut de leur maigre salaire et donc aussi les découverts bancaires, les loyers et factures impayés !

La situation est scandaleuse et des mesures d'urgence auraient dû être prises dès le constat du dysfonctionnement du système informatique. Au lieu de cela, le lycée Vaucanson n'annonce qu'une régularisation... rapidement... Mais QUAND ???!

À cela se rajoute aussi pour nombre d'AESH l'attente :

- de l'application de la nouvelle grille indiciaire ;
- du versement complet du supplément familial de traitement ;
- du versement intégral de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG ;
- du versement de la Protection Sociale Complémentaire ;
- du remboursement de frais de transport ;
- du versement du forfait mobilité durable.

Nous ne les oublions pas, et apportons un soutien, sans faille, à nos collègues en charge des contrats et des paies des AESH, des AED et des Contractuels, qui subissent un employeur qui leur demande, à eux aussi, un travail impossible, sans moyen, sans salaire décent et sans considération.

Ces dysfonctionnements doivent cesser !

Le lycée Vaucanson et le Rectorat doivent prendre et assumer leurs responsabilités.

CELA SUFFIT !

JEUDI 10 MARS à 12h

RASSEMBLEMENT devant le lycée VAUCANSON de GRENOBLE

Les AESH accompagné·es des organisations syndicales, se rassembleront et demanderont à être reçu·es par leur employeur, afin d'obtenir des réponses claires à leur situation et pour obtenir leurs dûs !

Venez toutes et tous avec vos bulletins de salaires, contrats